

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 60 octobre 1994

p. 2 Un président de la République à Montbrison.

André MASCLE

p. 3 Les dispersions des Capucins en Forez sous la Révolution.

Gérard AVENTURIER

p. 9 Un épisode de la Résistance : dramatique parachutage en Forez.

Claude DEAL

p. 13 La répression de l'insoumission dans le département de la Loire sous le Premier Empire.

Pascal CHAMBON

p. 19 Reconstruction et agrandissement des bâtiments du petit séminaire de Montbrison.

Pierre DREVET

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude Latta.

Courrier-coordination : Joseph Barou.

Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc, Danièle Bory, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean Guillot, Marie Grange, Philippe Pouzols.

Illustrations : Pascal Chambon.

Dépôt légal : 4e trimestre 1994.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, St-Etienne.

UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A MONTBRISON

Le 29 mai 1898, à 7 h 47, le train de Monsieur Félix FAURE entra en gare et repartit à 8 h 12, soit un arrêt d'une durée de vingt-cinq minutes ! Le Président n'avait que cinquante-sept ans, c'était un bel homme, très populaire, par son activité et son prestige selon la notice du Larousse. Vu la longueur du discours du Maire, la réponse du Président, les salutations protocolaires, on imagine mal le déroulement de la visite !

Il descendit tout de même de son wagon et le Maire lui souhaita la bienvenue, regretta la brièveté de la visite, vanta sa ville et la population "dévouée aux idées républicaines progressistes, soucieuse de voir à l'oeuvre un gouvernement plus occupé d'affaires que de politique". Et il ajouta qu'une des qualités de la population était son inaltérable reconnaissance envers ceux qui s'intéressent à elle... Le Président, plus que tout autre, y aurait droit s'il voulait bien appuyer les demandes suivantes : achèvement du canal Rhône-Loire (!), augmentation de la garnison, rénovation de l'hôpital civil et militaire.

En attendant, la municipalité va lui offrir une oeuvre d'un artiste montbrisonnais qu'il connaît : Charles BEAUVÉRIE. Monsieur TILLON, qui a étudié la vie et l'oeuvre de ce peintre, n'a pas retrouvé trace de ce cadeau, pourtant très officiellement offert avec cette dédicace : "à Monsieur Félix FAURE, Président de la République, la ville de Montbrison, le 28 mai 1898".

Le Président exprima son regret de ne pas pouvoir s'arrêter au moins une demi-journée, espérant revenir ! Quelques banalités... des exclamations et présentations, et d'après le compte rendu, l'arrêt dura vingt-cinq minutes, au galop ! Mais le Président était passé à Montbrison et ce fut un geste très apprécié. Cela coûta six cents francs à la Ville, cadeaux et pavoisement compris.

Le 17 février 1899, Monsieur CHIALVO, maire, annonça la mort de Monsieur Félix FAURE. En raison du "souvenir impérissable de sa visite pieusement gardé", le conseil décida d'envoyer une délégation aux funérailles, d'acheter une couronne et d'adresser un télégramme au Président du Conseil qu'il voudra bien transmettre à Madame Félix FAURE. Il est dommage de résumer car les textes ont un style d'un autre âge. Qui écrirait aujourd'hui, que la population républicaine pleure avec la famille ?

Un crédit de trois cents francs est ouvert, on en revient toujours aux financements. Il faut acheter une couronne, geste qui, à l'occasion des funérailles de Victor HUGO, avait provoqué un incident au sein du conseil municipal.

Le 1er mars 1899, les remerciements de Madame FAURE sont transmis au conseil municipal qui décide que la lettre sera inscrite au registre des délibérations. Le conseil remercie le député, Monsieur LEVET, qui a acheté la couronne remarquée aux obsèques nationales du 23 février, et assuré une place aux délégués ! On se croirait près de Tarascon ! Montbrison était-elle donc une ville importante en 1898 ? Curieusement, la visite éclair avait provoqué beaucoup de sympathie envers le Président, amenant même un peu de démesure dans le choix des termes des messages officiels.

La famille de Monsieur Félix FAURE n'apprécia pas tous les commentaires sur la mort du Président. Une enquête fut ouverte. L'apoplexie était peut-être due à une cause précise. Il avait eu deux visites successives : la première, celle de l'archevêque de Paris, fort paisible, et la seconde avec une dame connue du Palais... Cette dernière lui fut fatale... tout au moins, on l'a dit.

Le conseil municipal ignorait évidemment ces circonstances un peu exceptionnelles. On excusera son empressement... Mais, débordant de reconnaissance, qu'aurait décidé la municipalité de Montbrison si le Président avait séjourné dans la ville un peu plus de vingt-cinq minutes ?

André MASCLE

LES DISPERSIONS DES CAPUCINS EN FOREZ SOUS LA REVOLUTION

Dès les premières années de la Révolution, Montbrison a perdu la plupart de ses congrégations et ses couvents ont été en général affectés à des services publics : les Cordeliers, composés de quatre religieux en 1790 (leur couvent est devenu l'Hôtel de ville) ; les Oratoriens (sous-préfecture) ; les Capucins, quatre pères, qui étaient dans le bâtiment occupé actuellement par les Clarisses ; les Ursulines, vingt religieuses de chœur et six soeurs converses (collège Victor de Laprade) ; les Visitandines, vingt-sept choristes et neuf converses (Palais de Justice).¹ Les Camaldules (onze chanoines) ont été également dissous. Mais les Clarisses, vingt-six religieuses de chœur et quatorze soeurs converses (leur couvent était place de la Préfecture), bien que pourchassées, ont échappé à la dispersion totale comme les Pères Recollets, quatre pères et un frère (maison attenante au couvent des Clarisses). Les Augustines, dames hospitalières de l'hôtel-Dieu Saint-Anne, y reviendront après la Révolution.

Parmi toutes ces disparitions, le contexte des Capucins a retenu notre attention : nous avons suivi les inventaires des bibliothèques confisquées des six couvents des Capucins de la Loire (Charlieu, Roanne, Saint-Bonnet-le-Château, Montbrison, Saint-Etienne, Saint-Chamond) et l'ouvrage récent de Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges*², nous fournit un tableau général de la province et de la custodie de Lyon (dix-huit couvents dans la custodie dont Monistrol-sur-Loire, Le Puy, Langogne, Tarare, Lyon Saint-François, Lyon Saint-André... en plus de ceux de la Loire actuelle). Les inventaires nous font connaître l'aménagement intérieur, les bibliothèques, les ressources des couvents que nous examinerons pour les Capucins vivant en Forez. Mais pourquoi et comment ceux-ci ont été amenés à quitter leurs établissements ?

Le 2 novembre 1789, les biens du clergé et de la communauté religieuse sont mis "à la disposition de la Nation, à charge de pourvoir aux frais du culte, entretien des ministres...". Le 13 février suivant, l'Assemblée constituante interdit de prononcer des vœux solennels et supprime les ordres religieux qui les exigeaient. Des décrets d'application, en quelque sorte, vont suivre ; ils sont rappelés avec toutes leurs implications pratiques par les représentants de la municipalité de Roanne, en tête du procès-verbal dressé le 3 mai 1790 chez les Capucins de leur ville : "... en vertu des décrets de l'Assemblée nationale du 19 et 20 mars dernier, sanctionnés par lettres

¹ Les nombres de religieux présents en 1790 sont tirés de l'ouvrage de E. Brossard *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution française 1789-1799*, Saint-Etienne, 1907. Quelques-uns sont contestables à une ou deux unités près dans la mesure où l'on sépare ou réunit les différentes catégories de personnel religieux.

² Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges. Les Capucins de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Centre Européen de Recherches sur les Congrégations et Ordres religieux, Université de Saint-Etienne, 1993.

patentes du roi du 26 dudit mois de mars, par lesquels décrets il est ordonné aux officiers municipaux de se transporter dans toutes les maisons des religieux de leur territoire pour s'y faire présenter tous les Registres et comptes de Régie, de les arrêter et former un résultat des revenus et des époques de leur échéance, de dresser un état et description de l'argenterie, argent Monnoyé, effets de la sacristie, bibliothèque, livres, médailles et du mobilier le plus précieux de chaque maison, en présence des Religieux, de recevoir la déclaration de l'état actuel des dites maisons, de leurs dettes mobilières et immobilières, et des titres qui les constatent, comme aussi de dresser un état des Religieux de chaque maison, de leur nom, de leur âge, et des places qu'ils occupent, de recevoir les déclarations de ceux des Religieux qui voudront s'expliquer sur leur intention de sortir des maisons de leur ordre, d'y rester et de vérifier le nombre de sujets que chaque maison pouvait contenir...".³

A Montbrison, la confiscation des biens des Capucins ne s'effectuera que le 10 septembre 1790, quatre mois après celle de Roanne et de Saint-Etienne. En effet, les administrateurs du district, Messieurs Métayer Descombes, président, et Staron de la Rey ont dû se substituer aux autorités municipales défailtantes en conséquence du réquisitoire en date du 26 juillet du procureur-syndic, Meys de Chales. A Saint-Bonnet-le-Château, ce sont aussi les administrateurs du Directoire du district qui procèdent le 13 mars 1791 à l'inventaire des objets du culte, des livres et du métal de la cloche enlevés aux Capucins⁴. A Montbrison, les trois pères et les deux frères présents se déclarent comme ailleurs *"prêts en conformité aux décrets d'exhiber tout ce qui pourrait être sujet à l'inventaire dans la maison"*⁵. Les officiers municipaux visitent d'abord la sacristie où ne sont relevés que des pièces ordinaires, deux encensoirs et deux calices ; seul un ostensor est en argent. Ils se rendent ensuite dans la cuisine, puis dans le réfectoire où le mobilier est pauvre ; *"quatre tables en bois"* en constituent les uniques éléments. Les cellules des moines, en nombre de six habitées, sont meublées d'une manière rudimentaire : un lit composé d'un bois, d'un garde-paille et de deux couvertures (seules les deux infirmeries avaient un lit garni d'un matelas), une *"mauvaise armoire"*, un coffre. *"Une horloge avec sa caisse"* se trouve sur le passage de l'accès aux chambres ; c'est un meuble qui a une fonction symbolique. Les montres, signes de possession, sont incompatibles avec la pratique de la plus étroite pauvreté et sont exclues. Seuls les sabliers sont autorisés. L'horloge est aussi à une place caractéristique à Charlieu. Et ce n'est donc pas un hasard, selon Bernard Dompnier, *"si le meuble principal était une horloge. La vie quotidienne au couvent est en effet très précisément rythmée par les offices..."*⁶. Autour du couvent, il devait y avoir des espaces de verdure (parc ? jardin potager ?), le procès-verbal ne le dit pas, mais selon une coutume générale à l'ordre, les Capucins de Montbrison avaient installé leur couvent à la limite de la ville. Le cadre de vie est aussi dépouillé à Saint-Etienne ; même le "Chauffoir" n'est équipé que *"de bancs*

³ Archives départementales de la Loire, série L, cote 1005/38.

⁴ Archives départementales de la Loire, série L, cote 1008/27.

⁵ Fonds ancien de la bibliothèque municipale de Roanne, série 13H, cote 2.

⁶ Bernard Dompnier, op. cit., p.6.

de très peu de valeur".

Les religieux de Montbrison sont ensuite invités à produire leurs titres de propriété, les actes de fondation ou donations faites en faveur de leur couvent. L'ensemble de leurs revenus se limite à une asnée de vin⁷ par an, donation testamentaire faite par le "*sieur Frais, chirurgien en cette ville*". Elle est versée sous la forme d'une redevance par "*le nommé Bonhomme acquéreur de la vigne du seigneur Frais*", en échange de deux messes annuelles dites pour le défunt. Les Capucins ne semblent pas avoir présenté de registre de comptes, mais déclarent, quant à la demande faite sur "*leurs dettes passives*", qu'"*ils pourraient en avoir, en ce moment, soit à leur boucher, soit pour remèdes ou autres petits objets avec sommes de deux cents livres...*". Cette pauvreté confirme le refus par les Capucins en général des titres de fondation et leur volonté de vivre exclusivement des aumônes. Comme le présume Auguste Broutin, "*ce pauvre mobilier et cette modeste rente ne durent guère enrichir la nation*"⁸. La vente comme bien national de l'ensemble de la propriété des Capucins de Montbrison rapportera 32 600 livres, soit beaucoup moins que pour les Minimes de Saint-Etienne (153 000 livres) ou les Cordeliers de Montbrison (80 755 livres).⁹ Mais, à cause peut-être de l'étendue du domaine, c'est un prix trois fois plus élevé que celui des Capucins de Saint-Etienne (10 000 livres).

Cet esprit de dénuement, bien caractéristique des ordres mendiants, se retrouve chez les autres Capucins du département. Les Capucins de Saint-Etienne, "*n'ayant point de revenus*", ne tiennent "*ni registre, ni compte de régie*". Ceux de Roanne qui n'ont d'autres ressources "*que le produit de leurs quêtes ou les rétributions de leurs messes*" présentent un registre de comptes qui accuse un déficit de 200 livres. Est-ce cette précarité, comme se le demande Bernard Dompnier, qui a longtemps inspiré aux Capucins "*une certaine réticence face aux études et aux activités intellectuelles*" porteuses de réputation ou d'autorité ? Le contenu de leur bibliothèque, en 1790, communique la certitude inverse ou, du moins, le dépassement de ces craintes. Les Capucins de Saint-Etienne possédaient 2 500 volumes dont 40 % d'ouvrages laïcs. Leur bibliothèque, selon une notice historique¹⁰, "*était visitée comme un des beaux établissements de cette ville*", remarquée par "*le choix des éditions, les livres rares, les reliures*". Même si l'appréciation est forcée, les Capucins ont eu le mérite d'accroître chaque année leur bibliothèque en faisant "*un emploi si louable du superflu des aumônes qui leur étaient destinées*". Les Capucins de Roanne, à la tête de 2 000 volumes dont 235 reliés en parchemin, détiennent des titres de moindre qualité. Les Capucins de Charlieu possèdent presque le même nombre de livres avec des ouvrages

⁷ Une asnée est "*en Forez une mesure pour le vin équivalant approximativement à un hectolitre*" (Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*).

⁸ Auguste Broutin, *Histoire des Couvents de Montbrison avant 1792*, Saint-Etienne, Imprimerie de Montagny, 1874, tome I, p. 311. Il y rendait compte par le détail de cet inventaire. Nous avons préféré citer le document d'origine pour le compte rendu de la visite.

⁹ Francisque Ferret, *Vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Montbrison*, Bulletin de la Diana, tome L, n°6,7 et 8.

¹⁰ Archives départementales de la Loire, série T693 (document non signé et non daté).

d'histoire moderne et l'inventaire par grandes masses des 1 125 volumes des Capucins de Saint-Chamond ne nous renseigne guère plus. Les 1 700 volumes des Capucins de Saint-Bonnet-le-Château et les "400 volumes de différents ouvrages" des Capucins de Montbrison n'ont fait l'objet d'aucun inventaire ni catalogue. Nous savons seulement par le procès-verbal que ces 400 livres comprennent "quelques ouvrages d'histoire" et que le reste se compose "d'ouvrages théologiques". Heureusement, Alain Collet, conservateur départemental du patrimoine, a pu récemment identifier, grâce à des ex-libris, 302 titres des Capucins de Saint-Bonnet-le-Château et 212 titres des Capucins de Montbrison, déposés dans le fonds ancien municipal conservé à la Diana. L'examen de ces catalogues fait apparaître une proportion importante de livres de théologie, puis de sermonnaires et d'ouvrages de piété. Les Capucins avaient en principe une forte activité pastorale à l'extérieur. Ne serait-ce que sur le plan quantitatif, les bibliothèques de ces Capucins ne pouvaient être celles de religieux marqués par le désintéret intellectuel dont on les a parfois chargés avec une certaine complaisance ! Certaines de ces bibliothèques, comme à Saint-Etienne, étaient les seules à être réparties par "boiseries" et par grandes catégories d'ouvrages. Tous les inventaires confisquant en 1790 ou 1791 ces biens ecclésiastiques les laissent "à la charge" et "à la garde" des Capucins. La Révolution n'effectue pas encore de séquestration des biens.

Pourtant, elle prend déjà des décrets lourds de conséquence en matière d'administration du clergé. Les commissaires doivent recenser les religieux profès qui choisissent l'abandon de leurs vœux, donc la sécularisation, "la vie particulière" et ceux qui choisissent la poursuite de la vie commune dans un couvent de leur ordre. Leur couvent ne doit être maintenu que s'il conserve au moins dix religieux. Le procès-verbal du 10 septembre 1790 établit ainsi un état du personnel très précis pour les Capucins de Montbrison :

- le père Joseph-Marie Bertholon, "gardien", âgé de 59 ans, profès depuis 40 années ;
- le père Jacques-Casimir Mirail, vicaire, âgé de 50 ans, profès depuis 26 années ;
- le père Marc Pullin, âgé de 40 ans, profès depuis 20 années ;
- le père Léonor Gerbier, âgé de 37 ans, profès depuis 14 années ;
- le frère Paul Ribeyron, âgé de 37 ans, profès depuis 15 années ;
- le frère Vital Symphorien La Farge, âgé de 30 ans, profès depuis 10 années.

Pourquoi cette notification des âges ? Parce que c'est un critère du montant des pensions versées aux religieux pour subvenir à leurs besoins : 800 livres pour les clercs de 50 à 70 ans, 700 livres pour les clercs de moins de 50 ans, 300 livres pour les frères lais de moins de 50 ans. Ainsi s'effectue la gradation des âges et des catégories : 800 livres pour les deux premiers pères, 700 livres pour les deux clercs de moins de 50 ans, 300 pour les frères, sommes confirmées par un autre document.¹¹

Quels choix effectuent les uns et les autres ? Entendent-ils "profiter du bénéfice des décrets et recouvrer la liberté, ce droit imprescriptible de l'homme" ? Le

¹¹ Archives départementales de la Loire, série L, cote 1005/1.

procès-verbal du 10 septembre 1790 mentionne que les pères Bertholon, Mirail, Gerbier et le frère La Farge restent *“attachés à (leur) corps et désirent habiter cette maison jusqu’à ce que le traitement annoncé pour les religieux ait été définitivement arrêté par l’Assemblée nationale”*. Le père Pullin, absent, n’a pu indiquer directement son choix. Le frère Ribeyron a déclaré qu’*“il est invariablement attaché à l’état de religion”*. En fait, les options définitives de vie communautaire seront prises en 1791 par le père gardien, son vicaire et le frère Ribeyron. A Saint-Etienne, deux religieux restent dans leur ordre : le père Chrisostome, appelé dans le monde Antoine Chospou, âgé de 71 ans et son vicaire, le père Henry François, appelé dans le monde Joseph Massard, âgé de 71 ans également. Les quatre autres pères, religieux depuis 35, 25, 13 et 7 années ainsi que les trois frères, entrés en religion depuis 38, 26 et 6 années, entendent jouir de la liberté accordée par les décrets. A Saint-Bonnet-le-Château, le prêtre Jean-François Revel, 48 ans, et le frère Mathieu Ravier, 43 ans, choisissent la vie commune.

On sait que les entrées en religion se sont nettement ralenties dans les dernières décennies de l’Ancien Régime. Nous ne disposons pas pour les Capucins de Montbrison, Roanne, Saint-Etienne d’états évolutifs (1770, 1790 par exemple). Nous nous limiterons à comparer les classements par tranches d’âge des 24 religieux qui habitaient ces couvents et leur ancienneté dans l’ordre, avec les mêmes données établies pour la province de Lyon en 1790 (17 départements actuels, 445 clercs et lais)¹² :

Les tranches d’âge en 1790 :

	3 couvents de la Loire	Province de Lyon
20-29 ans	4 %	8 %
30-39 ans	38 %	19 %
40-49 ans	21 %	25 %
50-59 ans	21 %	23 %
60-69 ans	8 %	17 %
70-79 ans	8 %	8 %

La pyramide des âges a, dans la Loire, une base moins étroite. Plus de 40 % des religieux y ont moins de 40 ans.

Ancienneté dans l’ordre en 1790 :

	3 couvents de la Loire	Province de Lyon
1-10 années	13 %	14 %
11-20 années	27 %	16 %
21-30 années	27 %	20 %
31-40 années	20 %	24 %
41-50 années	--	17,5 %
51-60 années	13 %	7 %
61 et plus	--	1,5 %

¹² Bernard Dompnier, op. cit., p. 174 et 176.

Si la Loire ne connaît pas l'effondrement du recrutement caractéristique des dernières années de l'Ancien Régime, elle le doit d'abord à la proximité de la Haute-Loire, "*principal réservoir de vocations capucines depuis 1754*"¹³. Même si notre échantillon est par trop réduit, on remarque que la Haute-Loire est pourvoyeuse pour les couvents de Saint-Etienne et de Roanne de 33 % du recrutement, par la contribution de communes dont le nom ne surprendra pas ceux qui connaissent bien ce département : Saint-Didier-en-Velay, Monistrol, Bas-en-Basset, Retournac, Saint-Paulien. Il reste que la crise du recrutement est profonde à l'époque : le couvent de Saint-Bonnet-le-Château, comme celui de Monistrol, ne comporte qu'un prêtre, celui de Charlieu trois. Toutefois, la province de Lyon comptait encore plus de Capucins que les 400 vivant en France au début de 1993.

Pendant la Révolution, on mit dans le bâtiment des Capucins de Montbrison des métiers à rubans, puis on y monta une auberge. Le couvent fut racheté le 24 avril 1820 au profit des Clarisses de Montbrison qui s'y installèrent le 27 septembre 1821, au nombre de vingt-et-une religieuses et deux novices.¹⁴ Marguerite Fournier-Néel affirme que les Cordeliers, "*dont l'esprit de pauvreté n'avait d'égal que leur charité*", étaient des moines sympathiques et populaires.¹⁵ Les Capucins de Montbrison ont dû l'être également, eux qui vivaient dans un cadre austère et presque exclusivement d'offrandes et d'aumônes.

Gérard Aventurier

¹³ Bernard Dompnier, op. cit., p. 186.

¹⁴ Ces renseignements sont tirés du n°10 de *Village de Forez* sur le bicentenaire de la Révolution : *Le Monastère de Sainte-Claire pendant la Révolution* par Joseph Barou, 1989.

¹⁵ Marguerite Fournier-Néel, *Montbrison, coeur du Forez*, p.38.

Un épisode de la Résistance :

DRAMATIQUE PARACHUTAGE EN FOREZ

Juillet 1942, depuis deux ans la France est coupée en deux zones. L'une est occupée par les troupes allemandes, l'autre est encore libre pour quelques mois. La majorité des Français soutient PETAIN mais un petit nombre, depuis 1940, n'a pas accepté la capitulation et prépare, dans la clandestinité, le débarquement de 1944.

Parmi les Résistants de la zone sud se trouvent Gaston TAVIAN et son radio PIET qui ont rejoint Saint-Etienne. Un parachutage doit avoir lieu à Boisset-les-Montrond sur un ancien terrain de vol à voile avec l'aide des Résistants de St-Etienne du réseau S.O.L. ; chaque jour ils écoutent Radio Londres car un message doit leur être transmis pour leur annoncer le jour.

"RECU BONNES NOUVELLES D'EMILE ET CAMILLE"

Le 24 juillet, la phrase tant attendue passe à la B.B.C. "Reçu bonnes nouvelles d'Emile et Camille". Dans l'ouvrage de Noguères, "Histoire de la Résistance en France", Gaston TAVIAN évoque le déroulement de ce parachutage. Voici son récit :

"Le 24 juillet, nous dit-il, la phrase tant attendue passa à la B.B.C. et dès 23 heures, je me trouvais sur le terrain avec le radio PIET, l'un des futurs chefs du réseau (S.O.L.), NAUTIN et un aide. BORNIER, étant absent de St-Etienne.

Vers 2 heures du matin, le bombardier fut entendu ; les signaux convenus furent échangés : un premier passage eut lieu, puis un second et un troisième, le bombardier faisait un bruit infernal ! Nous craignons qu'il voie mal nos feux, ceux-ci provenant de lampes de poche munies d'un papier rouge.

Enfin, du ciel, nous vîmes descendre huit parachutes (trois hommes et cinq containers), le tout déporté par le vent. Cinq tombèrent de l'autre côté d'un ruisseau. Dans le feu de l'action, nous ne prîmes pas le temps d'aller rejoindre un petit pont qui se trouvait à 150 mètres de là et nous nous précipitâmes dans la direction des arrivants en traversant le ruisseau.

Malheureusement, l'un des parachutistes, le radio ORABONA, dit GRIMALDI, était mal tombé et nous dûmes, après plusieurs tentatives pour le ranimer, le porter jusqu'à la route éloignée de 4 ou 500 mètres du lieu du parachutage. ORABONA avait la poitrine enfoncée et les jambes brisées. Il hurlait de douleur.

PIET, ROUXIN, un nommé BERTRAND qui venaient d'être parachutés, et moi, nous nous mîmes à l'ouvrage pour rassembler les containers. PIET alla chercher un prêtre au village voisin, le curé de Boisset-les-Montrond, pour qu'il voie ORABONA. Le prêtre vint à 4 h 30. PIET lui avait dit que notre camarade était tombé de bicyclette. Lorsqu'il eut examiné le blessé, je dis au prêtre ce dont il s'agissait réellement car, après le bruit fait par l'avion, le curé ne pouvait être dupe.

Il nous répondit : "je fais mon devoir de prêtre". Par la suite, il voulut bien ne prévenir un docteur qu'à 7 heures du matin. En raison de l'état d'ORABONA, il n'était pas question de l'emporter plus loin.

Les containers ayant été vidés, les emballages noyés dans la petite rivière, les papiers d'ORABONA détruits, nous nous dirigeâmes en deux groupes, l'un à pied, l'autre à bicyclette, vers la gare de Montrond-les-Bains pour y prendre le train, il était 7 heures et nous n'avions plus qu'un train pour Saint-Etienne à 9 heures 33, ce qui nous obligea à rester avec nos bagages à proximité de la gare.

Aidé de PIET, je réussis à déposer les cinq postes émetteurs dans un local de la gare et à les reprendre juste avant le départ du train. En cours de route, nous avons pu voir passer le curé et le docteur. A leur passage, nous nous cachâmes derrière les haies.

Arrivés à Saint-Etienne, nous nous rendîmes dans un appartement mis à notre disposition par un nommé FERRANT, ami de BORNIER. Après un repos, PIET se rendit à bicyclette chez le curé du petit village. Ayant rencontré le prêtre dans son église, celui-ci lui conseilla de repartir immédiatement, ORABONA étant décédé pendant son transport vers l'hôpital de Montbrison. Le parquet était sur les lieux et le curé avait subi un premier interrogatoire au cours duquel il avait donné un faux signalement des jeunes gens qu'il avait vus.

A son retour, PIET fut interpellé par la police pour vérification de papiers, mais put regagner Saint-Etienne. Deux jours après, ROUXIN et BERTRAND partaient pour le Midi. Avec PIET, je restais un jour de plus pour régler les questions de transport du matériel, ce dernier se composant de postes, courrier et fonds destinés à différents réseaux des zones Nord et Sud."

ORABONA

Nous avons pu recueillir quelques détails sur certains participants de ce parachutage. Le parachutiste ORABONA, alias GRIMALDI, était, d'après Lucien GIDON qui fut sous-préfet de Montbrison à la Libération, de nationalité canadienne. Il devait rejoindre la Corse pour remplir les fonctions de radio. Gaston TAVIAN nous a raconté son accident et comment l'abbé CLOUYE, curé de Boisset-les-Montrond, le prit en charge. Il avertit aussi probablement le maire puisque trois habitants de Boisset transportèrent le blessé à Montbrison. Il s'agit de BOUTE, le garde-champêtre et de Marcel et Emile JOASSARD, les deux fils de Claudius JOASSARD, marchand de vin. Ce dernier prêta son véhicule automobile.

C'était en début de matinée, le garde et les deux jeunes gens partirent aussitôt et ils trouvèrent le blessé près du pont de Gand sur le chemin de Fontanes. Ils le mirent dans la voiture et se dirigèrent vers Montbrison. Le parachutiste mourut en cours de route à la hauteur de Grézieu. Ils déposèrent le corps à l'hôpital de Montbrison.

On trouve mention de ce parachutiste dans le registre des décès de Montbrison :

"Un inconnu. Le 25 juillet 1942 est décédé, rue de l'Hôpital, un individu de sexe masculin dont l'identité n'a pu être établie. Le signalement est le suivant : âgé de 25 ans environ, cheveux châtain clair, entièrement rasé, vêtu d'un costume en drap marron à damiers en laine blanche.

Dressé le 26 juillet 1942 à dix heures 15 sur la déclaration de André Laveille, 29 ans, secrétaire des Hospices, domicilié à Montbrison qui lecture faite a signé avec Jean Vial adjoint au maire de Montbrison, officier de l'état civil par délégation."

Pendant toute la durée de la guerre une dame de Montbrison a fleuri sa tombe chaque jour.

GASTON TAVIAN

Gaston TAVIAN est rentré dans la Résistance en décembre 1940. Il est envoyé à Marseille. Il part à Londres le 22 novembre 1941. Le 27 mai 1942 il revient en France. Il travaillait surtout pour le B.C.R.A. (Bureau Centre de Renseignement et d'Action). Il organisa plusieurs réseaux en particulier : Sol, Action, Tir.

JOSEPH PIET

Joseph PIET (Tom W.) a été parachuté dans la nuit du 8 au 9 décembre 1941. Il se brisa une cheville à l'atterrissage et fut recueilli par un fermier. Après le retour de Gaston TAVIAN le 27 mai 1942, il devient son radio. Le 24 juillet il est à Boisset avec TAVIAN, NAUTIN et un autre Stéphanois. En septembre TAVIAN l'envoie à Nice récupérer un émetteur laissé en réparation. Il doit passer à Marseille prendre du courrier chez RANDEAU. Ce dernier vient d'être arrêté par la police française et PIET fut pris dans la souricière montée par les policiers et fut arrêté le 22 septembre 1942.

LEON NAUTIN

Léon NAUTIN était né à Saint-Etienne le 23 novembre 1909. Chef de cabinet du préfet de la Loire, il démissionna à l'arrivée des Allemands en 1940. Il rentre dans la Résistance et avec l'imprimeur BORNIER et d'autres Stéphanois organisent le réseau SOL. Après plusieurs arrestations des membres de ce réseau il quitte la région et rejoint le sud-ouest. A la fin de novembre 1943 il part pour Londres puis il est parachuté dans les Landes le 6 février 1944. Cinq jours plus tard il est arrêté par la police de Bordeaux qui le livre à la Gestapo. Il s'empoisonne avec une capsule de cyanure pour ne pas parler sous la torture.

Le récit de Gaston TAVIAN ne nous donne pas le nom du quatrième Résistant venu de St-Etienne. En 1993, à la suite d'un article de presse concernant une exposition de documents à la bibliothèque de Boisset cet homme m'a contacté par téléphone pour m'indiquer la phrase que Radio Londres avait diffusée le 24 juillet 1942. Malheureusement il a voulu rester anonyme, l'essentiel étant, pour lui, que la postérité connaisse le message de la B.B.C.

LES SUITES DU PARACHUTAGE A BOISSET

Les Boissetaires avaient été réveillés par l'avion qui fit trois passages au-dessus du village. Le matin quelques-uns virent les deux parachutistes portant des valises traverser le village et prendre la direction de Montrond par le chemin de la Terrasse.

L'histoire ne devait pas se terminer ainsi pour le village. Marie Grange dans "La seconde guerre et la Résistance à Boisset" nous raconte la suite des événements :

"Mon père était maréchal-ferrant au village de Boisset-les-Montrond. Il avait pour habitude de ferrer les chevaux au tournant de la route, en face de l'hôtel VIALLY. Il avait, à cette époque, comme aide, un jeune Anglais, Guy, dont le père, Edouard COVEY était engagé dans les troupes britanniques et qui se préparait au débarquement dans une des unités spéciales organisées par CHURCHILL.

Ce matin du 25 juillet 1942, Guy vit les deux parachutistes, vêtus en costume civil de couleur foncée et chargés de valises, hésiter devant la boulangerie GOUTTEFARDE et se diriger vers le chemin de la Terrasse. Il laissa son travail quelques instants et les suivit, véritablement intrigué par ces inconnus.

Les gendarmes et le procureur de la République vinrent enquêter à Boisset. A propos du décès de l'inconnu, on parlait de querelles, d'assassinat. Bref le village avait bien des versions du fait divers. Le lendemain, dimanche, nous avons mené paître les vaches dans ces vastes prés où venait d'avoir lieu l'accident. Nous avons, placé chez nous par une association stéphanoise, un adolescent de Saint-Etienne, Marc PETIT. C'est lui qui retira, de dessous un pont : un parachute, une combinaison, un casque amortisseur, un couteau. Tout fier de ses trouvailles, il arriva au village, transportant sur son vélo tout ce matériel. Il étala le parachute. Les passants curieux ne manquèrent pas de s'arrêter nombreux.

Prévenu à la hâte, le Père CLOUYE recommanda de camoufler tout cela et d'attendre l'arrivée de la gendarmerie. Vers six heures du matin, les gendarmes arrivèrent et les interrogatoires commencèrent, à la maison d'abord puisque nous avons des pièces à conviction, à la cure ensuite. L'affaire, brusquement, grossit, avec l'arrestation de résistants. La police emmena Guy à la prison de Montbrison - il avait alors dix-neuf ans - pour le confronter avec ces hommes.

Longtemps après, Guy nous dira : "Je me rappellerai toujours cette porte de prison, le sas, le bruit du verrou quand on a fermé ma cellule, la solitude... J'ai pensé à mon père qui travaillait à notre libération, là-bas..."

Ce fut le curé qui alla à la prison pour essayer de l'en faire sortir. Pendant ce temps, nous avons prévenu Madame COVEY qui habitait à Chalain-le-Comtal et qui, étant considérée comme étrangère, ne pouvait quitter le village qu'avec une autorisation de la mairie. Avant de partir pour Montbrison le Père CLOUYE me dit : "Pourvu qu'il ne reconnaisse personne, pourvu qu'il se taise !..." Il fut relâché.

Une autre fois, la police réquisitionna le vélo d'Adrien FRECON pour que Guy se rende à Montbrison dans les plus brefs délais : "On voulait lui faire dire qu'il servait de lien entre l'armée anglaise et les résistants du secteur". Puis la police de Vichy descendit au village : tractions noires, uniformes de la Gestapo. Les interrogatoires eurent lieu au café TOURON. Madame COVEY, à Chalain, fut inquiétée souvent, la nuit, par la police qui fouillait la maison pour chercher son mari. Puis brusquement, en novembre, au moment où fut supprimée la Zone libre, tout s'arrêta. Comme si cette affaire, prélude à toutes les épreuves des Résistants, devait être ignorée de l'occupant.

La guerre terminée, un inconnu vint remercier le Père CLOUYE de sa collaboration et de son courage. C'était un soldat anglais..."

Il s'agissait probablement du radio PIET.

Claude DEAL

LA REPRESSON DE L'INSOUMISSION

DANS LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE

SOUS LE PREMIER EMPIRE

Lors d'un précédent article¹, vous avons essayé de dresser un tableau de la conscription sous l'Empire dans le département de la Loire. La présente étude s'attache, elle, à l'insoumission et, surtout, à une forme particulière de répression destinée à inciter les insoumis à rejoindre les régiments qu'ils auraient dû incorporer. Car, comme l'a écrit l'historien R. Darquenne, la désobéissance militaire était "la plaie du système conscriptionnel et le thermomètre de l'opposition des populations" et le régime impérial, malgré tous ses efforts, ne parvint jamais à juguler efficacement cette hémorragie.

L'IMPORTANCE DE LA DESERTION

Dès les premières années de la conscription, à la fin de la Révolution, de nombreux jeunes Français ne répondent pas à l'appel sous les drapeaux : en 1798, trois mois après la première mobilisation, 50 000 conscrits sur 200 000 étaient présents dans les dépôts nationaux.

Sous l'Empire, le département de la Loire eut son lot d'insoumis bien sûr, d'autant plus que les campagnes militaires se succédaient sans guère de répit, les levées régulières ou exceptionnelles en font foi :

- . An XIII, 30 000 h. (loi du 24/03/1804 et décret du 29/12/1805),
- . An XIV, 30 000 h.,
- . 1806, 80 000 h.,
- . 1807, 80 000 h.
- . 1808, 80 000 h. plus 80 000 h. des classes 1806 à 1809,
- . 1809, 40 000 h. des classes 1806 à 1809 pour la Garde impériale, plus 36 000 h. des mêmes classes.
- . 1811, levée de 120 000 h. puis de 120 000 supplémentaires fin décembre.
- . 1812, 120 000 h. de la classe "1813" auxquels s'ajoutent 86 944 gardes nationaux
- . 1813, 350 000 h. des classes antérieures et "1814" pour le premier ban de la Garde nationale (hommes de 20 à 26 ans) ; 180 000 hommes de plus sont mobilisés pour les Gardes d'honneur ou, à nouveau, la Garde nationale. De l'été à l'automne 1813, plusieurs centaines de milliers d'hommes sont requis pour faire face à l'invasion...

Cette liste n'est pas exhaustive, loin de là, car d'autres levées furent organisées avec des effectifs plus réduits ou alors limitées à certaines régions, en particulier nouvellement annexées, de l'Empire. Au total, 2 400 000 h. ont été appelés² mais il semblerait qu'ils ne furent environ "que" 1 600 000 Français effectivement enrôlés³.

Face à ces appels successifs la majeure partie de la population masculine obéit, bon gré mal gré, mais nombreux furent ceux qui refusèrent soit avant l'incorporation voire même le conseil de révision, les insoumis, soit une fois sous les drapeaux ou en route pour leur unité, les déserteurs - mais les textes d'époque confondent assez souvent les deux appellations.

Pour l'ensemble du département de la Loire, le pourcentage de réfractaires ou de conscrits "n'ayant pas rejoint" leur unité fut :

. de 3,2 % en 1806	(86 sur 2 709)
. de 4,3 % en 1807	(93 sur 2 149)
. de 4,5 % en 1808	(86 sur 1 894)
. de 4,2 % en 1809	(77 sur 1 816)
. de 4,4 % en 1810	(74 sur 1 678)

¹ *Village de Forez*, n° 37, janvier 1989.

² D'après A. Pigéard, "La conscription sous le Premier Empire" dans le n° 73 de la revue "Tradition" (février 1993). Dans cet article figure la liste de toutes les levées de l'Empire.

³ G. Blond, "La Grande Armée", R. Laffont, 1979, p. 557.

Ces chiffres s'entendent par rapport au total des jeunes gens "maintenus sur les listes d'activité" selon la terminologie de l'époque. C'est-à-dire après que furent "éliminés" les réformés pour raison médicale - très nombreux - et les dispensés : ecclésiastiques, soutiens de famille, etc.

Si on calcule la proportion de réfractaires par rapport au total des conscrits ayant "tiré un mauvais numéro" - ceux qui tiraient un bon numéro restaient inscrits sur les listes d'activités mais ne partaient pas, pour un temps au moins ! - on obtient un chiffre bien évidemment supérieur aux précédents :

de 1806 à 1810, 16 328 Foréziens furent convoqués devant le conseil de recrutement, 5 381 tirèrent un "mauvais numéro" et auraient donc dû être incorporés mais 416 furent déclarés réfractaires c'est-à-dire 7,7 %.

L'historien Louis Bergeron avance le chiffre de 13 % de réfractaires pour l'ensemble du territoire français en ce qui concerne la même période (1806-1810) et ajoute que l'insoumission paraît liquidée en 1811 sous l'effet des colonnes mobiles mais nous ne savons sur quelles bases ce calcul a été réalisé⁴.

LES INEGALITES GEOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Ce pourcentage moyen d'insoumis dissimule en fait d'énormes disparités selon les cantons : si 2,1% des "Montbrisonnais", 3,4 % des "Roannais" ou 3,7 % des "Stéphanois" furent déclarés réfractaires, la proportion fut de 15,9 % dans le canton de St-Haon-le-Châtel, 18,3 % dans celui de St-Just-en-Chevalet et 26,7 % dans le canton de St-Genest-Malifaux !⁵ On constate que les cantons "ruraux" - pour simplifier - comptent beaucoup plus de désobéissants, en proportion, que les cantons "urbains" ; le canton de Montbrison apparaissant comme particulièrement civique puisqu'on y dénombre 4 réfractaires en cinq ans alors que, dans le même temps, 37 conscrits du canton de St-Genest-Malifaux sont déclarés insoumis.

Une analyse des professions des réfractaires/déserteurs des années 1809 et 1810 dans l'arrondissement de St-Etienne montre une sur-représentation des agriculteurs parmi eux : les agriculteurs représentent 46 % des emplois dans cette région or près de 67 % des insoumis travaillent dans ce secteur.

Pourquoi ce particularisme des ruraux qui, c'est très important, représentent la majorité de la population au début du XIXème siècle ? Il est assez difficile de donner une réponse sûre dans ce domaine de "l'histoire des mentalités" car les principaux concernés n'ont guère laissé de témoignages malheureusement. Les ruraux ont probablement moins d'échappatoires face à la conscription : peu d'étudiants susceptibles de bénéficier d'exemptions, moins d'ecclésiastiques (?), peu de possibilités d'appartenir à ces professions privilégiées de l'armement dont les ouvriers sont "conservés" dans les manufactures ainsi que c'est le cas dans la région stéphanoise alors... Il est certain que le poids de la conscription a particulièrement pesé sur les campagnes durant les longues guerres de la Révolution et de l'Empire voire, même, jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

Une proportion importante des insoumis est composée d'individus issus de familles qualifiées par les documents officiels "d'indigentes" : en mars-avril 1813, 17 familles sur 42 sont ainsi insolubles dans l'arrondissement de St-Etienne.

Le relief et la végétation d'une région contribuent très certainement, dans certains cas, à fournir des abris pour les insoumis : le canton de St-Genest-Malifaux est la "bête noire" de la maréchaussée sous l'Empire car les forêts y sont épaisses !

Un témoignage du préfet Caffarelli à Troye en novembre 1813 est assez éclairant sur l'état d'esprit des campagnes à la fin de l'Empire :

"Les paysans se saignent pour donner à leurs enfants ce qu'ils peuvent arracher à leur misère ou soustraire aux poursuites des percepteurs. Le récit des désastres de l'armée, la vue des blessés qui arrivent dans les hôpitaux ne leur inspirent que plus d'intérêt pour ceux qui vont courir les mêmes chances [...]. La levée de 300 000 hommes est ordonnée ; elle doit porter sur les classes presque épuisées, notamment les sept dernières années dans lesquelles je viens de désigner tout ce qui peut marcher. Comment trouver le contingent qui sera assigné ? Ce sera impossible. Et qu'on ne se le dissimule pas : l'habitant des campagnes est exaspéré au plus haut degré [...]. L'habitant est bon, soumis, obéissant ; il ne donnera pas le signal de la révolte, mais si ses voisins le donnent, il suivra leur exemple, et alors, il n'y aura pas moyen de l'arrêter"⁶.

⁴ L. Bergeron, "Nouvelle histoire de la France contemporaine, t. 4, "L'épisode napoléonien, aspects intérieurs", le Seuil, 1972, p. 114.

⁵ rapport entre le nombre des réfractaires et des conscrits "bons pour le service" ayant tiré les mauvais numéros.

⁶ Cité par J. Tulard, "La vie quotidienne des Français sous Napoléon", Hachette 1978 et Livre de Poche, p.157-158.

Dès la période révolutionnaire, les campagnes comptaient en proportion plus de réfractaires que les villes, Marc Bouloiseau écrit d'ailleurs : "La France rurale protégea l'insoumis"⁷ ; à l'échelle du territoire national, il apparaît que les zones à fort taux d'insoumission étaient plus fréquemment contre-révolutionnaires.

Au contraire, les rapports des administrations locales aux préfets, en ce qui concerne la Loire, montrent une agitation bonapartiste assez forte à la fin de l'Empire dans les villes, par exemple à St-Etienne, mais, là aussi, nous nous garderons de généraliser ou de trancher.

UNE REPONSE A L'INSOUMISSION : LA STRATEGIE DES COLONNES MOBILES

Le principe de la colonne mobile est relativement "efficace" mais, nous le verrons, ses effets sur le moral des populations locales sont désastreux.

Il s'agissait d'installer, de gré ou de force, généralement deux militaires dans la famille du réfractaire pour une période de cinq jours. Au terme de cette période, la famille devait payer à la mairie les frais d'entretien de ses "gamisaires". Si le conscrit n'était pas revenu au bout de ce délai - preuve qu'on le soupçonnait, souvent avec raison, de se cacher dans les environs - la garnison était maintenue pour une nouvelle durée de cinq jours et ainsi de suite... Lorsque la famille s'avérait insolvable, les plus riches propriétaires de la commune devaient payer les frais, manière particulièrement insidieuse d'inciter les "riches" à faire pression sur les "pauvres" qui constituaient le gros des insoumis.

Le département de la Loire subit le passage de ces colonnes mobiles durant au moins trois années : en 1809, 1811 et 1813. Il ne s'agissait pas de "colonnes" au sens littéral telles que, bien sûr, les tristement célèbres "colonnes infemales" du général Turreau qui parcourent "la Vendée" à partir de décembre 1793 en pratiquant la tactique de la terre brûlée ! Toutes proportions gardées, la méthode est plus proche - la violence théoriquement en moins - de celle des "Dragonnades" utilisée à la fin du XVIIIème siècle pour faire abjurer les protestants... En pratique, il faut imaginer plusieurs groupes, parfois des dizaines, de soldats répartis sur tout ou partie du département.

Ainsi, en 1809, des gamisaires sont présents dans 24 communes de l'arrondissement de St-Etienne du 25 mars au 19 avril. Dans le même temps, 17 communes sont concernées dans l'arrondissement de Roanne du 23 mars au 1er mai.

Quels étaient les militaires affectés à ces tâches pour le moins ingrates ? Le besoin croissant de soldats pour défendre le Grand Empire de plus en plus menacé ne laissait souvent disponibles que des troupes de "seconde ligne" ou, bien sûr, la maréchaussée. Par exemple, la colonne mobile en action dans l'arrondissement de Roanne du 29 juillet au 27 août 1811 comptait dans ses rangs :

- . des cavaliers du 23ème Chasseurs à cheval,
- . des fantassins du 4ème Léger,
- . des soldats portugais (?),
- . des gendarmes à cheval,
- . des gendarmes à pied.

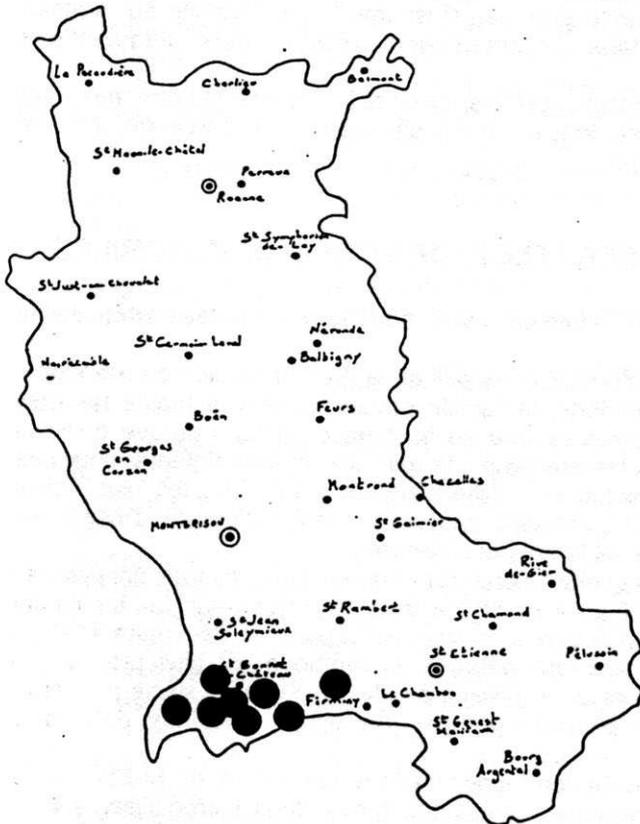
L'effectif est certes variable mais peut être lourd : du 7 au 16 septembre 1811, quatre communes du canton de Pélussin doivent héberger 80 hommes de troupe et 7 officiers. Cette colonne mobile qui se déplace alors dans l'arrondissement de St-Etienne compte 87 militaires au total.

Le coût est élevé pour les familles, il est de surcroît inégalitaire puisque la solde à payer dépend non seulement du nombre de gamisaires - généralement deux, parfois trois, rarement un seul - mais aussi de leur grade. En septembre 1811, les familles de la région stéphanoise doivent payer 3 francs par jour et par simple fantassin, 5 francs pour un gendarme et 7 francs pour un officier retraité ou de la compagnie de réserve mais 9 francs pour un capitaine de chasseurs à pied. Lorsque les gamisaires sont des cavaliers, la nourriture des chevaux est en sus... Les sommes peuvent être lourdes lorsque les gamisaires s'en vont comme le montrent les chiffres suivants qui concernent la période du 8 au 12 août 1811 aux alentours de Montbrison :

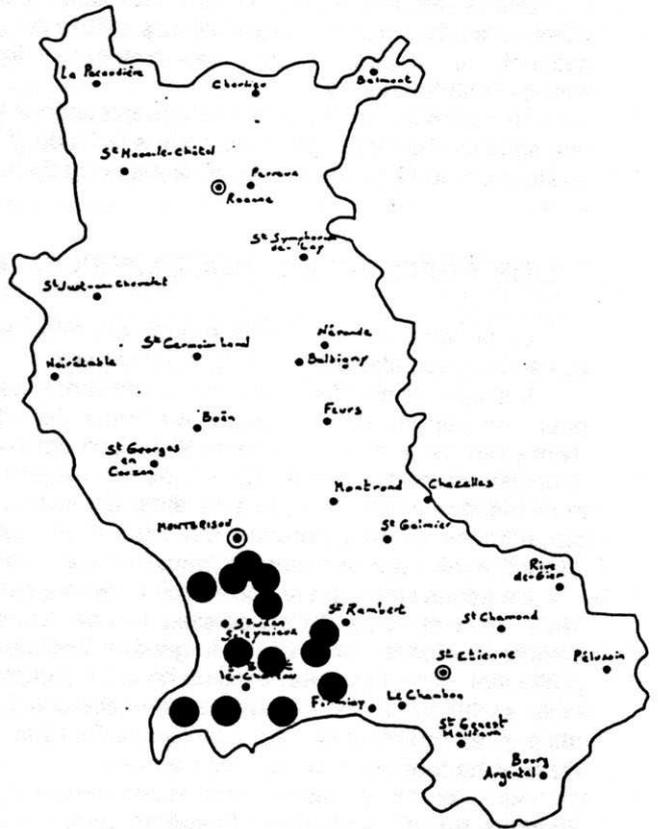
- . Marols ; 1 gendarme et 2 gamisaires, coût : 60 F.
- . St-Georges-Hauteville ; 1 sergent, 1 capitaine, 2 gamisaires : 87,50 F.
- . Margerie ; 1 gamisaire : 20 F.
- . Chenereilles ; 2 gamisaires : 40 F.

Pour comparer, tant que faire ce peut, ces sommes avec des prix de l'époque, il faut savoir qu'à Paris sous l'Empire un manoeuvre gagne de l'ordre de 1,50 F à 2 F par jour, dans notre région un mineur

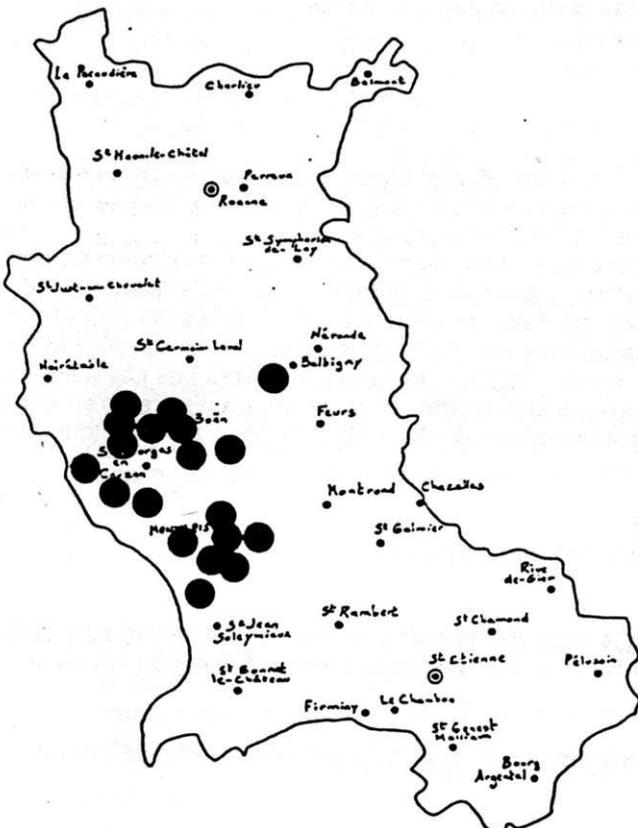
⁷ Marc Bouloiseau, "Nouvelle histoire de la France contemporaine", t. 2, "La République jacobine", le Seuil, 1972, p. 150.



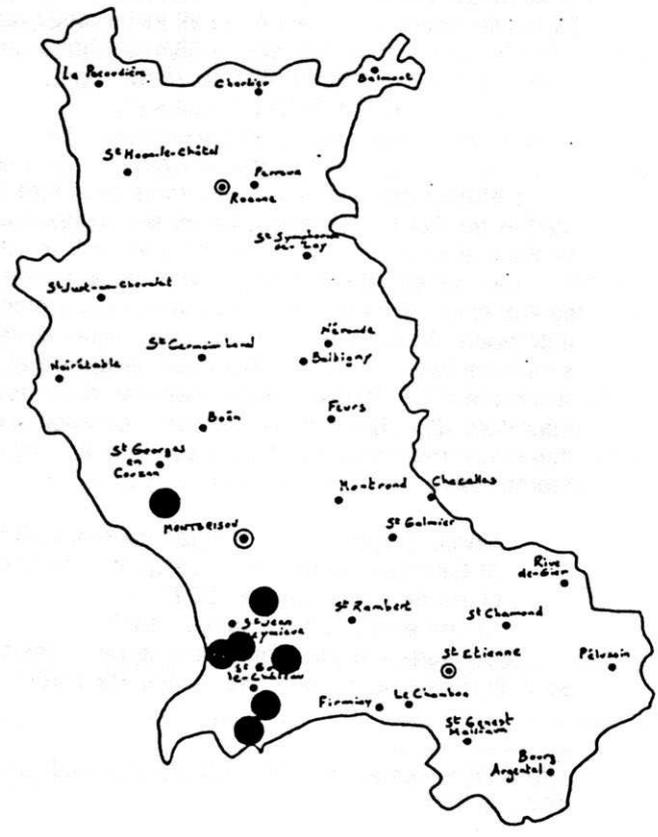
COLONNE MOBILE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTRISON DU 29 Juillet au 2 Août 1811



COLONNE MOBILE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTRISON DU 13 au 17 Août 1811



COLONNE MOBILE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTRISON DU 16 Août au 20 Août 1811



COLONNE MOBILE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTRISON DU 12 AU 16 Septembre 1811

ripagérien est payé de 1,50 à 3,50 F. A Paris, un litre de vin coûte de 0,50 à 1 F et une livre de viande de 0,35 à 0,55 F⁸.

Lorsqu'une famille de Chenereilles doit payer 40 F pour cinq jours de frais de gamison, cette somme correspond au salaire mensuel d'un moissonneur en Seine-et-Mame à l'époque...⁹.

LES REACTIONS A LA PRESENCE DES COLONNES MOBILES

Comme nous l'avons vu plus haut, lorsqu'il y a insolvabilité de la famille du réfractaire - ses meubles étant parfois saisis - les principaux propriétaires de la commune sont "sollicités" :

"Nous maire et les vingt principaux propriétaires domiciliés en la commune de Belleroche [suivent les vingt noms] agissant comme garants provisoires au nom de la dite commune nous soumettons et obligeons à faire les démarches nécessaires pour parvenir à l'arrestation d'un nommé Pierard Benoît conscrit de 1806, déserteur d'un convoi de réfractaires le 30 août 1811 et, si dans le cas où le dit conscrit vient à reparaître dans cette commune pour y être arrêté (?), nous soumettons à payer pour lui au gouvernement la somme de quinze cent francs nous attestons de plus que le dit conscrit et ses père et mère ne possèdent aucune propriété ni aucune fortune mobilière et qu'il n'a dans la commune aucun parent dans le cas de pouvoir acquitter les frais de gamisaires qui sont à la charge des habitants.

Fait à Belleroche le 20 septembre 1811."

Bien entendu, ces méthodes coercitives étaient fort mal supportées par les populations des localités concernées ; en nivôse an IX, le préfet du département du Cher écrit : "Des détachements de dragons ont parcouru les campagnes en qualité de gamisaires et à tous les points, le séjour a été marqué par des concussions et des voies de fait [...]. Les maires ? Ils ont été les premières victimes. Choisis pour la plupart dans la classe des cultivateurs, quels moyens pourraient-ils opposer à la cupidité secondée par la force?"¹⁰.

Les autorités locales sont tout à fait conscientes du caractère extrêmement impopulaire de cette méthode comme le montre le message suivant délivré par le préfet de la Loire aux maires du département dans le n° 352 du "Journal du département de la Loire" daté du 5 juin 1813 :

"Monsieur le maire, le nombre des déserteurs et des réfractaires est devenu si considérable depuis quelques mois, qu'il a fixé l'attention du gouvernement, et ce département est menacé pour la seconde fois de la colonne mobile.

Pour prévenir ces malheureux [...]. Pour éviter les effets de la colonne mobile, dont le passage dans les communes laisse souvent des traces désastreuses, vous devez vous pénétrer de l'obligation de faire arrêter tous les déserteurs et réfractaires [...]."

Le même préfet félicite le 12 juin 1813 dans ce journal le maire de Bourg-Argental "qui a obtenu, par la voie de la persuasion de faire rentrer volontairement trois déserteurs".

De nombreux documents ayant trait au passage des colonnes mobiles dans notre département confirment qu'une suspicion certaine existait à l'encontre de ces dernières comme le prouvent ces attestations délivrées par les maires aux officiers commandant les détachements :

"Je soussigné maire de la commune de Nollieux [canton de St-Germain-Laval] certifie que le détachement de la colonne mobile envoyé dans ma commune à la poursuite des insoumis a observé une bonne discipline pendant tout le temps qu'il y a séjourné, en fin de quoi j'ai délivré le présent pour lui servir en cas de besoin.

Roanne le 24 août 1811."

[signature illisible]

"Je soussigné maire de la commune de Nollieux certifie que pour les gamisaires placés dans la commune pour forcer à l'obéissance [sic !] les conscrits insoumis il a été perçu la somme totale de 80 Francs.

Laquelle somme a été versée entre les mains du capitaine commandant la colonne.

Roanne le 24 août 1811."

[signature illisible]

De fait, plusieurs cas de tensions voire de violences sont avérés. Ainsi, lorsque la colonne mobile traverse le Sud du département au printemps 1809, le maire de Saint-Julien-Molin-Molette "refuse de payer" les frais des gamisaires ; à la même époque son collègue de Chuyer refuse de recevoir le gamisaire alors que le maire de St-Julien - près de St-Chamond - ne verse rien en affirmant "que le conscrit n'est pas

⁸ J. Tulard, op. cit., p. 233.

⁹ J. Tulard, op. cit., p. 31.

¹⁰ J. Tulard, op. cit., p. 155-156.

désobéissant..." Inversement, un gendarme gamisaire dans la famille d'un certain Joseph Oriol à St-Sauveur refuse d'être payé le 28 mars de la même année !

A la fin de l'Empire, on assiste à diverses échauffourées. Un rapport du sous-préfet de St-Etienne au préfet daté du 28 février 1814 relate un incident qui s'est produit quelques jours plus tôt à St-Genest-Malifaux. Des gamisaires y auraient été "maltraités" lors d'une "révolte" suscitée par leur arrivée, révolte qui selon eux rassemblait une cinquantaine de personnes ; selon le sous-préfet qui semble vouloir relativiser - ou atténuer - l'importance de l'incident, "sept individus seulement" y auraient participé. En tout cas, tous ont disparu ainsi que leurs familles !

Lors des "Cent-Jours", en mai 1815, des gendarmes à la recherche de déserteurs sont pris à partie sur la place de l'Eglise à Firminy, juste avant la messe... Selon le rapport de gendarmerie, un dénommé Eustache Carrat les aurait insultés en ces termes :

"Voilà les brigands de gendarmes ! Il faut les chasser !"

"Que font-ils encore ici ? Il faut les chasser ces coquins !"

"Va à la mine à présent, coquin."

Défendu par la foule, Carrat aurait alors jeté une pierre à la tête du maréchal des logis Sage. Les gendarmes durent reculer, Sage écrivant : "Car mon baudrier était tout couvert de sang". Aucun témoin n'accepte de parler, "preuve que toute la commune participe au crime [sic]", "toute démarche devient inutile" selon le rapport officiel...

*

**

Le département de la Loire ne fut pas une exception, loin de là, dans ce domaine de l'insoumission à l'égard de l'Armée impériale, d'autres régions françaises connurent une violence beaucoup plus exacerbée du fait de l'existence, parfois, de véritables bandes armées de réfractaires qui tenaient tête aux forces de l'ordre... Mais on décèle en Forez, çà et là, au fil de la documentation officielle, une résistance sourde à la conscription : les guerres qui se sont succédé de 1792 à 1815 ont peut-être tué - les historiens et les démographes ne sont pas tous d'accord - 900 000 voire 1 000 000 d'hommes ; une telle saignée, même sur vingt ans, même pour le pays le plus peuplé d'Europe, ne pouvait pas ne pas provoquer de rejet, tôt ou tard.

Pascal CHAMBON



CHASSEUR A CHEVAL DU 23^{ème} REGIMENT
ET GENDARME A PIED (vers 1812)

RECONSTRUCTION ET AGRANDISSEMENT DES BATIMENTS
DU PETIT SEMINAIRE DE MONTBRISON

(1867-1868)

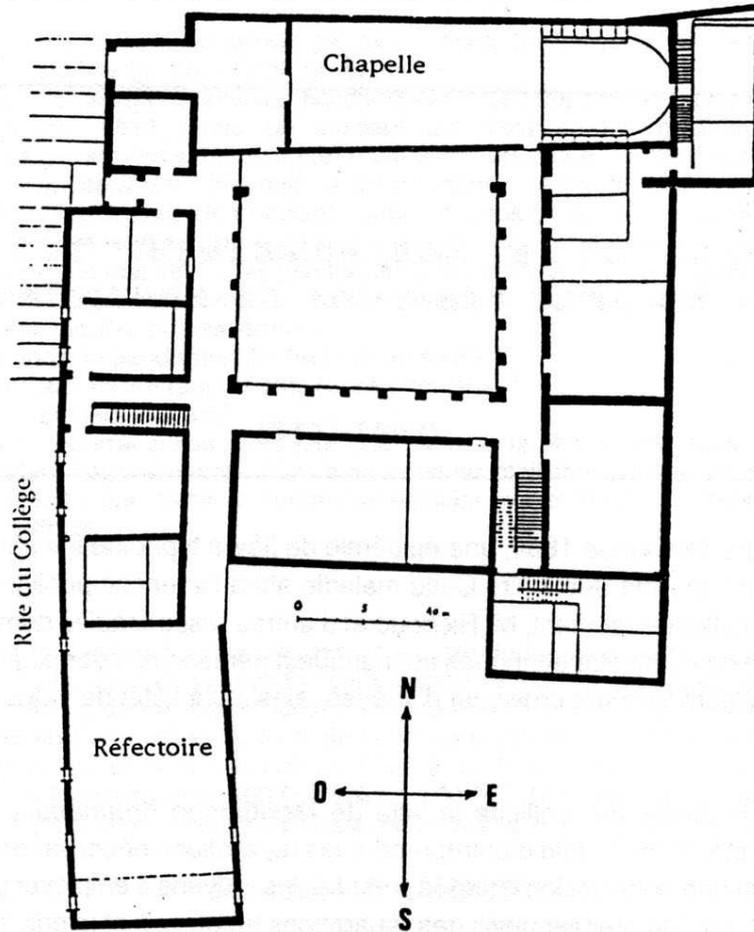
Au cours de l'année 1864, une épidémie de fièvre typhoïde qui sévissait dans la ville de Montbrison atteignit le Petit Séminaire. Cette maladie attira l'attention publique et l'enquête menée par le Supérieur de l'établissement, M. Richoud et d'autres responsables démontra que les causes de cette épidémie devaient être attribuées au manque d'aération des dortoirs trop peu élevés et trop exigus pour un effectif toujours croissant d'élèves, ainsi qu'à l'état de vétusté de l'ensemble des bâtiments.

Aussi le Supérieur sollicita la ville de Montbrison propriétaire, à cette époque, de l'immeuble du Petit Séminaire afin d'entreprendre les réparations nécessaires. Le maire, M. Majoux, décida de nommer une commission chargée d'étudier les moyens à employer pour améliorer l'état de salubrité des dortoirs. Un premier devis des réparations fut dressé et le prix des travaux envisagés fut fixé à 20 000 F. En février 1865, le conseil municipal approuva le projet mais, quelques mois plus tard, les travaux présentés parurent insuffisants dans la mesure où ils ne correspondaient pas à l'effectif toujours croissant des élèves dont le nombre augmenterait encore si les bâtiments pouvaient le permettre.

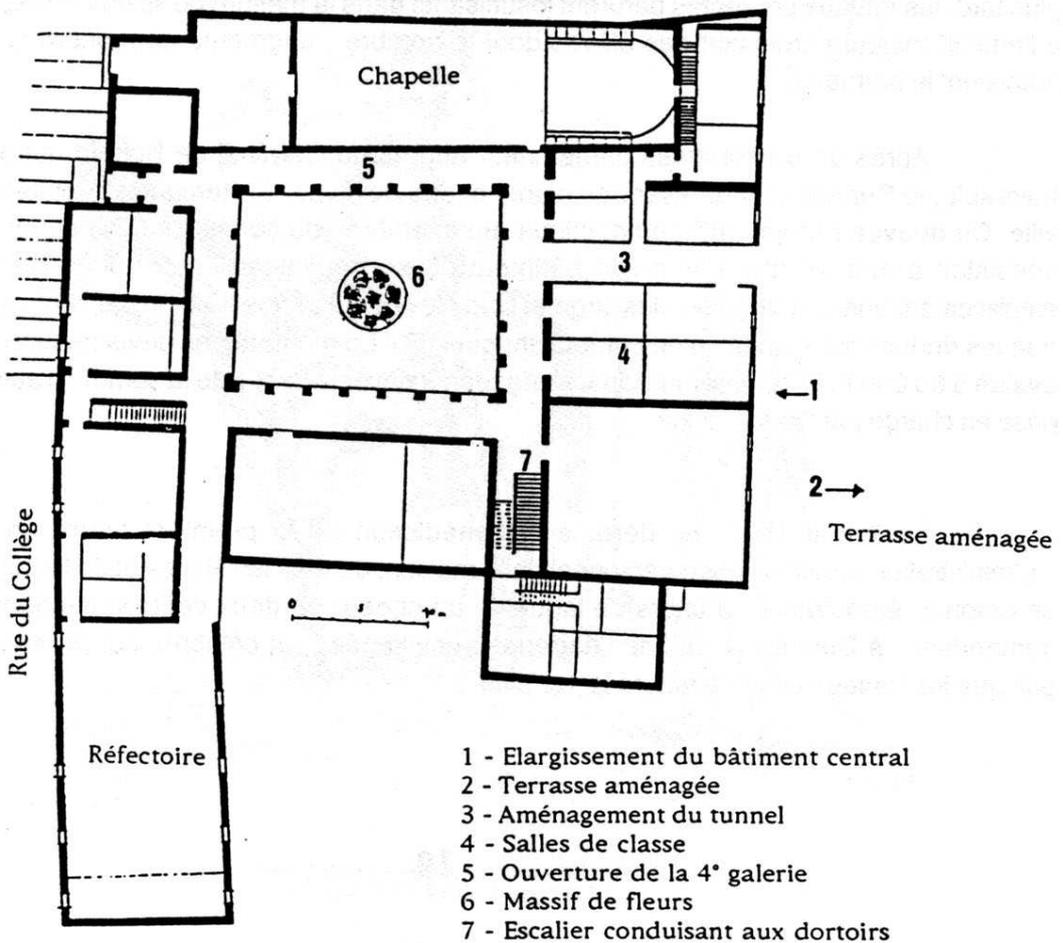
Après de nombreuses démarches auprès du Cardinal de Bonald qui donna un avis favorable, le Supérieur fit dresser des plans et des devis par M. Remontet, architecte-voyer de la ville. Ce nouveau projet qu'il communiqua aux membres du conseil municipal en février 1867, consistait à démolir une partie du bâtiment où se trouvaient les dortoirs et à bâtir sur leur emplacement une construction plus large et plus élevée qui permettrait l'installation de 231 lits alors que les dortoirs incriminés n'en comptaient que 160. Le montant des devis des travaux ayant été évalué à 60 000 F, le conseil municipal s'engagea à payer la moitié de la somme, l'autre moitié étant prise en charge par l'archevêché.

Le 7 mai 1867 se déroula la bénédiction de la première pierre en présence de l'administration municipale, du personnel de la maison, de tous les élèves et de leurs parents ; cette cérémonie émouvante au cours de laquelle un chœur de deux cents voix chanta un psaume demandant à Dieu le succès de l'entreprise envisagée, fut célébrée sur le chantier lui-même puisque les travaux avaient débuté le 1er avril.

A Les bâtiments du Séminaire avant les travaux de 1868



B Les bâtiments après les aménagements.



- 1 - Elargissement du bâtiment central
- 2 - Terrasse aménagée
- 3 - Aménagement du tunnel
- 4 - Salles de classe
- 5 - Ouverture de la 4^e galerie
- 6 - Massif de fleurs
- 7 - Escalier conduisant aux dortoirs

Au cours des premières semaines de travaux, on commença par démolir le toit du bâtiment qui fait face actuellement à la porte d'entrée. Ensuite on abattit une partie des murs car ils se révélèrent peu solides et on construisit des murs plus élevés en utilisant des matériaux plus adaptés afin de supporter les nouvelles percées de fenêtres et de soutenir une surélévation de sept mètres. D'autre part, le nouveau bâtiment devant être plus large que le précédent, on édifia des murs à l'est et au sud. On creusa donc des fouilles à l'emplacement de la terrasse et du jardin du Séminaire. On dut creuser à une profondeur très importante car à cet endroit se trouvaient les fossés des fortifications du château comtal et une vase d'une couche de trois mètres d'épaisseur contraignit l'architecte à établir les fondations sur pilotis. C'est sur ces bases que furent édifiés la nouvelle façade à l'est et le mur sud du bâtiment réhaussé. De plus, on utilisa des pierres de taille alternées sur vingt-deux mètres de hauteur pour former l'angle sud-est du bâtiment où toute la charge des maçonneries et toitures reposait.

Les constructions extérieures terminées, des travaux importants s'engagèrent à l'intérieur. Au rez-de-chaussée, fut créée une salle de récréation haute et spacieuse sur l'emplacement de l'ancien théâtre mais d'une superficie doublée. Elle devait servir en dehors des moments de loisirs aux exercices de déclamation et aux distributions de prix. Le sol de cette salle de récréation constitué à l'origine de terre nue fut recouvert de dalles en granit régulières provenant de la carrière de Moingt et quatre colonnes en fonte d'un diamètre imposant supportèrent les planchers des classes de l'étage supérieur. Ce nouvel espace de jeux s'ouvrait par quatre arcades sur la terrasse nouvellement créée à l'emplacement de l'ancien jardin potager (cour des élèves de 4ème et de 3ème actuellement). Au premier étage (étude de 5ème) furent disposées, de part et d'autre d'un large tunnel, des salles de classe spacieuses et bien éclairées qui avaient vue soit sur la cour intérieure (cour d'honneur), soit sur la nouvelle terrasse.

Mais la partie la plus importante de ces travaux était constituée par l'aménagement des deux étages supérieurs dont les plafonds furent soutenus par dix-huit colonnes de fonte. On y logea deux dortoirs immenses divisés chacun en deux vastes chambres élevées, parfaitement aérées et éclairées "au levant et au couchant" par des fenêtres plus nombreuses qui remplacèrent les lucarnes minuscules servant d'ouvertures aux cellules de l'ancien Couvent des Ursulines. Au dire de M. Richoud, on pouvait "comparer avantageusement ces dortoirs aux plus belles salles de ce genre".

Le chantier se poursuivit à l'extérieur, la cour d'honneur ne fut pas oubliée puisqu'en son centre, on installa un élégant massif de fleurs et d'arbustes. En même temps, on compléta le cloître par l'ouverture d'une quatrième galerie le long de la chapelle: la circulation sous les quatre côtés du cloître était désormais possible. De plus, la démolition d'une partie du grand bâtiment ayant entraîné la disparition du clocher de la chapelle et du petit édifice qui le supportait, on dut restaurer le toit du bâtiment. L'escalier qui conduisait aux anciens dortoirs fut démolé et un escalier plus large constitué de marches billardées fut construit tout en pierres de taille.

Un large passage (le tunnel actuel) fut ouvert afin de permettre aux élèves d'aller de la cour d'honneur sur la terrasse du haut (cour de 5ème) et on bâtit un majestueux escalier double en forme de perron pour établir la communication avec la nouvelle terrasse du bas entièrement remaniée, pourvue d'un gymnase et plantée d'arbres de belles dimensions afin que les élèves puissent très bientôt s'abriter sous leur ombrage.

Les travaux menés avec diligence furent achevés l'année suivante et le 23 juin 1868, une circulaire adressée à tous les anciens professeurs et élèves, leur annonçait le Congé de famille et le programme de la journée :

“A neuf heures du matin la communauté ira recevoir les anciens élèves à la gare du chemin de fer. Entrée par le portail sur le Boulevard. Bénédiction du bâtiment neuf. A midi, le banquet servi par un traiteur. On ne chantera pendant le dîner que des couplets composés pour la circonstance. Messieurs les poètes voudront bien augmenter par leurs refrains les plaisirs de la fête. Après le dîner promenade à la Campagne du Séminaire. A huit heures feu d'artifices et illumination. On pourra si on le désire repartir le même jour par le train de cinq heures du soir. Nous avons le regret de ne pouvoir pas offrir de chambres, mais la commission s'entendra avec les maîtres d'hôtels de la ville pour qu'on soit convenablement et économiquement logé.”

Le mardi 14 juillet 1868 se déroula cette fête d'inauguration qui couronnait plusieurs mois de travaux, ce fut plus qu'une inauguration, ce fut surtout, comme le souhaitait M. Richoud, une grande fête de famille : le tout premier Congé de famille du Séminaire. Ce jour-là, se trouvèrent réunis les anciens élèves dont certains appartenaient à la première rhéto, des professeurs, d'anciens supérieurs : le R.P. Dussurgey (1827-1839), M. Pagnon (1839-1856) et M. Vettard son successeur (1856-1863), mais aussi les autorités civiles et religieuses.

Dès leur arrivée, le matin, ils purent découvrir depuis l'entrée nouvellement aménagée, boulevard Duguet, l'immense façade du bâtiment agrandi et embelli qui dessinait ses lignes au-dessus des arbres, se développant sur une longueur de 45 m et s'élevant à plus de 22m de hauteur. Après la messe qui eut lieu à la chapelle et la bénédiction solennelle du bâtiment neuf, on se retrouva autour de la grande table du banquet. On égrena quelques vieux souvenirs entre voisins mais les vives discussions furent interrompues par le son d'une clochette : M. Richoud prit la parole pour prononcer un discours vivement applaudi, le banquet fut ainsi ponctué de discours, de témoignages de sympathie et de chansons interprétées par des élèves.

L'appétit satisfait, l'oreille charmée, on sortit visiter la maison rénovée, on se rendit dans la nouvelle salle de récréation, on découvrit les salles de classe spacieuses d'où le regard s'échappait sur la nouvelle terrasse, on emprunta le bel escalier en pierre conduisant aux dortoirs : là, on ne tarit pas d'éloges sur ces immenses chambres bien aérées portant des noms évocateurs Saint Thomas, Saint Aubrin, Saint Raphaël... où les lits suspendus, simples hamacs accrochés aux plafonds bas, ont fait place à des lits confortables.

Après une brève visite à la Campagne de Montplaisir, propriété située à Moingt et acquise par M. Pagnon, on retourna au Séminaire et le soir approchant, on déambula sous le cloître contemplant la nouvelle colonnade qui longe la chapelle et chacun d'évoquer ses souvenirs en admirant le square aménagé au centre de cette cour qui jadis était la grande arène des jeux de balle, transformée à présent en cour d'honneur.

A la nuit tombante se déroula un grand feu d'artifice devant la façade toute illuminée, l'effet produit fut merveilleux et souleva une véritable tempête d'acclamations, et la fête se prolongea encore par une retraite aux flambeaux accompagnée par une musique entraînante.

La fête terminée, on s'en alla en se disant au revoir , en souhaitant se retrouver au prochain rendez-vous de l'amitié . Chacun partit en conservant une impression délicieuse de cette journée mémorable, ayant une pensée secrète pour ceux qui quatre ans auparavant avaient terriblement souffert de cette épidémie qui fut à l'origine de cette généreuse entreprise de restauration.

Les travaux entrepris s'avérèrent finalement plus complets et plus importants que ceux envisagés dans le projet initial. Les constructions et les restaurations imprévues, mais d'une nécessité évidente, entraînèrent une augmentation des dépenses et dès le 4 juin 1867 le Supérieur, M. Richoud, avait lancé une souscription auprès des anciens élèves.Ceux-ci avaient répondu rapidement et en mai 1868, les fonds recueillis atteignaient la somme de 13 300 F, les anciens professeurs et élèves ayant souscrit 10 000F et plus de 3 000F ayant été offert par des amis du Petit Séminaire qui souhaitaient s'associer à cette oeuvre de restauration. Cet élan de générosité fut vivement apprécié mais les sommes récoltées ne couvrant pas le surplus des dépenses qui s'élevèrent finalement à plus de 100 000 F, un nouvel appel fut donc lancé aux souscripteurs ainsi qu'à tous les anciens maîtres et élèves qui n'avaient pas encore participé au financement de cette entreprise. A cette nouvelle demande les dons affluèrent mais ce n'était pas encore suffisant, restaient 20 000F à trouver. L'archevêché proposa de partager cette dette avec la ville en faisant remarquer que Montbrison allait ainsi avoir pour 40 000F un immeuble qui en aurait coûté 100 000F.Cette transaction fut votée, mais elle fut bientôt annulée par la préfecture, puis la guerre de 1870 éclata et les choses restèrent en l'état. Après maintes péripéties, les négociations reprirent et finirent par aboutir quelques années plus tard en 1873 !

Pierre DREVET.-



PETIT SÉMINAIRE DE MONTBRISON (LOIRE)

DOCUMENTS CONSULTÉS

- Bulletins de souscription pour la restauration du Petit Séminaire de Montbrison (1867 - 1868)
- Devis et factures des artisans ayant participé au chantier (1867 - 1868 -1869)
- Procès - verbaux des délibérations du Conseil municipal de Montbrison (1868 - 1869 - 1870 - 1873)
- Notice "Souvenir de la Fête de Famille au Petit Séminaire de Montbrison" (1889)
- Bulletins de l'Association des anciens élèves de l'Institution Victor de Laprade (1928 - 1971)
- Le Château de Montbrison (Des origines au XXe siècle) Francisque Ferret (1978)